



Éditorial

Nous sortons d'un printemps électoral pour le moins chargé. Après pas mal de péripéties plus ou moins heureuses, notre République a un nouveau Président et une nouvelle Assemblée Nationale.

La bonne nouvelle c'est la nette féminisation de l'Assemblée Nationale avec 224 femmes pour 353 hommes (contre 155 pour 422 en 2012), la parité est encore loin mais nous progressons.

Par ailleurs avec 427 députés élus pour la première fois, le renouvellement est incontestable tout comme le rajeunissement puisque la moyenne d'âge passe de 54 ans à 48 ans.

On peut quand même regretter que le parti majoritaire à l'Assemblée Nationale, avec 32% des voix pour 47% de votants au premier tour des législatives, ne représente qu'un sixième du corps électoral.

Certes les abstentionnistes ont tort de négliger ce moment démocratique mais nos députés ne peuvent ignorer cet état de fait qui entache quelque peu leur représentativité. Espérons que les décisions du gouvernement sauront trouver l'indispensable équilibre pour ne pas mettre dans la rue ceux qui se sentent exclus du débat.

Nouvelle baisse des dotations de l'Etat ?

Une inquiétude pointe déjà puisque il est encore question d'économies pour les collectivités, sans diminution des obligations de service. On va donc encore nous demander de faire autant, voire plus, avec moins de moyens.

Comme je l'ai déjà écrit dans le bulletin précédent, nos dotations de fonctionnement ont diminué de 50 000 € depuis 2014 et pourtant je pense honnêtement que nous maintenons la qualité du service que vous êtes en droit d'attendre tout en poursuivant les investissements nécessaires. Les économies de fonctionnement atteignant leurs limites et n'étant pas magicien, il ne me restera plus qu'à demander à Mr Le Préfet de me trouver un remplaçant et ainsi je retournerai m'occuper de ma famille et de mon jardin !

Quelques bonnes nouvelles malgré tout

Ce coup de colère passé, revenons aux affaires communales. La première bonne nouvelle est indéniablement l'accueil de 23 nouvelles fa-

milles sur notre commune ces deux dernières années (voir article pages intérieures)

D'autre part, depuis le dernier GluirasInfos, l'horizon « budgétaire » s'est, fort heureusement, nettement éclairci. La vente de l'ensemble immobilier de l'Hermet signée le 2 juin est venue compléter celle de l'ancienne école signée en février. Les nouveaux propriétaires, plein d'une belle énergie, ont entrepris de donner vie à ces bâtiments désespérément vides depuis 2006. Une lourde charge en moins dans notre budget de fonctionnement

qui, dans le contexte qui se profile, en aura bien besoin.

L'équipe municipale va pouvoir se lancer en toute quiétude financière dans les deux importants projets qui vous seront détaillés en pages intérieures. D'autant plus que le soutien du Département pour le projet de chaufferie, avec une subvention de 70 000 €, porte le total de subventions sur ce projet à 61%, un montant inespéré par les temps qui courent !

Nous n'avons pas encore de réponses positives à nos diverses demandes de subventions pour le projet de résidence adaptée aux

seniors. Ce projet n'a pas été jugé éligible à la DETR (Dotation à l'Équipement des Territoires Ruraux). Il a par contre été déclaré recevable par la Région, le Département (Fonds de Solidarité) et la CARSAT mais sans aucune garantie d'être retenu pour une subvention. Nous pouvons cependant rester raisonnablement optimistes. Par ailleurs cet investissement, qui en année pleine devrait dégager 15 000 € de recettes, s'auto-financera quasiment.

Pour terminer, je vous souhaite à toutes et tous un très bel été et vous invite à profiter au mieux des festivités et moments conviviaux qui vous sont proposés.

MarcTauleigne

Sommaire

Conseil municipal
Vie municipale
Vie de la CAPCA
Vie associative
Agenda

L'essentiel des décisions

(Retrouvez les PV complets des séances du conseil municipal sur le site internet de la commune)

Après la grosse activité du début d'année, période budgétaire oblige, le conseil municipal a repris un rythme plus calme.

Séance du 19 Mai 2017 :

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal

Adopte à l'unanimité le nouvel indice de référence pour le calcul de l'indemnité du maire et des adjoints.

Valide la Décision Modificative N°1 au Budget principal concernant l'affectation du produit de la vente de l'ancienne école du village.

Autorise le Maire à renouveler la convention avec Ardèche Musique et Danse, qui assure, entre autres, les cours de musique aux enfants de l'école.

Approuve les demandes de subventions suivantes :
- AEP, auprès de l'Agence de l'eau et du Département, pour la pose de compteurs intermédiaires et de vannes à flotteur.
- Aide au déneigement auprès du Département.

Reporte la décision concernant le déclassement d'un chemin rural à Fougeyrolles à la demande de la famille Vialle.

Valide le protocole d'accord entre la commune et Mr Lam Woom Sin Aurélien, pour rupture du bail à l'Hermet et relogement à la maison Rose.

Accorde une subvention de 75 € à chacune des associations, Eyrieux Solidarité, Ligue contre le cancer et Comité des maladies respiratoires.

Prend acte de la date du recensement prévu début 2018 et nomme Céline Cuvilliez au titre de coordonateur communal.

Informations diverses

Urbanisme : Non préemption sur la vente du garage entre les héritiers Chabal et Valentin Armand. DP de monsieur Boulon (La Ribeyre) et de monsieur Belezy (La Cheminas) accordées.

PC de l'Earl Le Clos accordé et PC pour aménagement de la maison Serre (le Village) déposé.

Réunions de quartier : le 18 mai a eu lieu la réunion des responsables de quartier avec madame Beudot et monsieur Tauleigne. Au programme, organisation des rencontres avec les administrés (pour lesquelles la présence de deux élus au minimum sera nécessaire), visite de l'école et repas pris à la cantine scolaire.

Accueils nouveaux arrivants : Après recensement, une soixantaine de nouveaux arrivants, pour la majorité en résidence principale, sont dénom-



brés ces deux dernières années. Il est prévu de faire un pot d'accueil auquel toute la population sera conviée.

Travaux d'urbanisme : l'abri bus où se trouve notamment le défibrillateur et les panneaux d'information doit être refait au vu de l'état de la toiture qui devient un véritable danger. Il est aussi prévu de refaire la signalisation au niveau des zones piétonnières du centre du village.

Séance extraordinaire du 31 Mai 2017 (une seule délibération)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les changements de grade, à compter du 1er juillet 2017, pour les employés communaux Véronique GARNIER, Anne FELIX et Vincent COURTHIAL.

Prochain conseil municipal le 21 juillet. Compte-rendu à retrouver sur le site internet de la commune et dans GluirasInfos N°12

ERRATUM : Dans le numéro précédent en page 7, sous le tableau récapitulatif des subventions d'investissement vous avez certainement noté une erreur dans le pourcentage représenté par les subventions obtenues. Celui-ci est évidemment de près de 50% et non de 30%.



Résultats des élections à GLUIRAS

Elections Présidentielles des 23 avril et 7 mai

1er tour : Inscrits 338, votants 268 (79.3 %), exprimés 264
Résultats : MACRON 73, MELENCHON 61, FILLON 50, LEPEN 33, HAMON 18, DUPONT-AIGNAN 17, LASSALLE 5, POUTOU 3, ARTHAUD 2, CHEMINADE 1, ASSELINEAU 1.

2ème tour : Inscrits 338, votants 256, exprimés 218

Résultats : MACRON 151, LE PEN 67

Elections Législatives des 11 et 18 juin

1er tour : Inscrits 338, votants 191, exprimés 186
GAILLARD-SANCHEZ 22, VANDER-DONCKT 1, JACQUART 14, KELLER 8, DUPONT 55, DELONGEVIALLE 0, ABBAS 1, CALON 0, GRANGIS 1, ARSAC 23, BAS 5, PORQUET 17, BARNIER 2, SAULIGNAC 37

2ème tour : Inscrits 338, votants 175, exprimés 150
SAULIGNAC 78, DUPONT 72.

Ils ont voté pour la première fois :

Benjamin Fayard et Coralie Delarbre votaient pour la première fois



Carnet

Naissance,

Bienvenue à Méline DESMAISONS née le 25 avril, fille de Marlène DESMAISONS notre professeure des écoles et de David MECHIN qui habitent Cols.

Décès, Elles nous ont quittés

Gisela LEMOINE
La Costelle, décédée le 16 juin

Louise COURTHIAL,
La Chapelle, décédée le 2 juillet

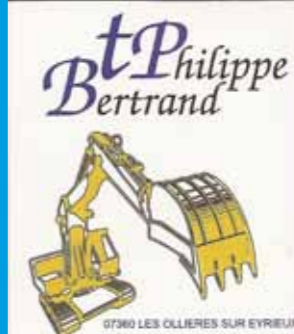
Gedimat
MATÉRIAUX & BRICOLAGE
Thierry COURBY

Négociant en matériaux de construction
Vente aux particuliers et aux entreprises

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h30 à 19h
le samedi de 8h à 12h

725, route de Valence
07360 LES OLLIÈRES SUR EYRIEUX
thierry.courby0652@orange.fr

Tél. 04 75 66 20 74
Fax 04 75 66 31 54



- Terrassement
- Assainissement
- Travaux publics
- Adduction d'eau

06 81 83 82 87
philippe.bertrand07@orange.fr



Accueil des nouveaux habitants de la commune

Le décès, en mai 2016, de Georgette ARMAND, 1ère adjointe, nous a plongé dans une tristesse qui nous a conduit à négliger l'accueil des nouveaux arrivants en 2016. La soirée du 30 juin passé nous a permis de renouer avec cette sympathique tradition, justement chère à Georgette. Pas moins de 23 familles se sont installées sur notre commune ces deux dernières années, soit en location soit en devenant propriétaires. Fait remarquable, seulement 3 sont en résidence secondaire (à Chalan, Fougeyrolles et Rucharleyre). Cela représente 63 nouveaux habitants. Les deux interviews ci-après, que nous devons à notre sympathique webmaster Yves De Saedeleer, nous permettent de découvrir les aspirations de deux des familles nouvellement installées.

Florence Costet, Hacène Laïb et leur fils Tanguy, sont installés à l'Hermet depuis le mois de mai 2017.

Florence, ardéchoise originaire de Vaudevant près de St Félicien, est professeur d'arts plastiques, diplômée en art-thérapie et en menuiserie. Cette année, elle a travaillé au Collège de St Sauveur de Montagut mais sera affectée dans un autre lieu à la rentrée de septembre. Elle est passionnée par toutes les formes de créativité de la décoration intérieure à la cuisine en passant par le jardinage.

Hacène est originaire de la Drôme où il exerce son métier d'éducateur spécialisé. Tout au long de ses 20 ans de carrière, il a travaillé dans divers établissements auprès de publics très différents : adolescents, délinquants, demandeurs d'asile, handicapés moteurs et intellectuels. Il est passionné de sport (triathlète), aime le jardinage et les contacts sociaux.

Tanguy a 16 ans et rejoindra le lycée du Cheylard dès la rentrée prochaine. Jeune, sympa et dynamique, il aime le sport et est passionné par les mécanismes économiques, financiers et commerciaux.

Parallèlement à leur travail respectif, Hacène et Florence ont un très beau projet pour l'Hermet. Ils cherchaient depuis déjà deux ans un lieu propice à la création d'une maison d'hôtes et d'accueil. Ce projet consiste à accueillir, sur un temps défini, dans un cadre chaleureux et ouvert à tout public sous la forme de petits groupes, des personnes vieillissantes, des personnes en situation de handicap (moteur, visuel, auditif et mental), qu'elles soient seules, en famille ou accompagnées.

À partir du mois d'octobre, ils commenceront des travaux d'aménagement de quatre chambres tout confort, mais aussi d'autres locaux d'accueil, de loisirs et de détente. Mais dès à présent, ils ont déjà entrepris l'aménagement et l'embellissement des espaces extérieurs par de nombreuses plantations et la création d'un potager.

Laurence Mesurolle et Stéphane Froissant se sont rencontrés en Haute Savoie il y a quelques années et ont acheté, il y a deux ans, la maison à gauche de l'église dans laquelle ils entreprennent de gros travaux de rénovation.

Laurence est originaire du Lyonnais. Autodidacte, c'est une femme dynamique et pleine de projets. Stéphane est corse, restaurateur de formation. Il tenait un bistrot à Genève mais a été amené à gérer une cafétéria de collège. Après avoir travaillé 12 ans dans une agence immobilière, Laurence aspirait à un changement professionnel. C'est elle qui a repris le bistrot de Stéphane.

Fatigués par un travail harassant, Laurence et Stéphane se sont mis à la recherche d'un lieu où se reposer. Après avoir cherché un temps vers le sud, Stéphane s'est tourné vers l'Ardeche qu'on appelle chez lui ... la « petite Corse » à cause des nombreux points communs de ces deux régions. Les hasards de la vie les amenèrent à Gluiras où ce fut le coup de coeur pour tous les deux. Séduits par un rythme de vie plus humain et plus authentique, ils se remettent en question et saisissent l'opportunité de racheter le matériel de fabrication de la biscuiterie et nougaterie de Christophe Saby à St-Genest-Lachamp. Actuellement ils sont à la recherche d'un lieu de production le plus proche possible de Gluiras. Ils ont choisi, dans un premier temps, d'écouler leurs délicieux nougats, biscuits et bonbons (croyez-nous ... nous y avons goûté !) sur les marchés locaux et lors des différentes fêtes régionales.

Laurence et Stéphane sont pleins de ressources et d'énergie et n'ont certainement pas fini de nous étonner Bienvenue parmi nous, chers amis !

Nous leur souhaitons tous la bienvenue dans notre village et un franc succès dans leurs projets qui ne pourront que dynamiser notre commune.



Réunions de quartier

Trois réunions se sont déjà tenues, à Plos, Mours et Geyx avec une participation très convenable. Les questions revenant le plus fréquemment portent sur : le PLU, l'éclairage public, la voirie, la prolifération des chats errants et les projets communaux.

Ce moment d'échange et de proximité s'avère toujours intéressant car il permet aux élus de détailler et d'expliquer les décisions du Conseil Municipal. Vos questionnements et remarques sont indispensables pour éclairer ces décisions.

Les prochaines réunions concerneront : le village et alentours (extérieur salle des fêtes ou salle des associations), La Fargatte (salle des associations) et le haut de la commune (réunion à Chalan)

Fleurissement du village

Une solide équipe de bénévoles (Elisabeth et Daniel Beudot, Marie Brondeau, Janine Chaussinand, Véronique Faure, Marinette Ollier, Christiane Tauleigne, François Besson, Ferdinand Durand) a entrepris le fleurissement du village synonyme de retour des beaux jours.

On ne peut que réitérer un grand merci à tous ceux qui par ailleurs assurent le fleurissement devant leur maison, sans oublier ceux qui arrosent régulièrement, chacun dans leur quartier ou dans les hameaux. Merci à tous pour cet accueil floral qui est souligné par tous nos visiteurs.

Le CCAS : propose un nouveau service

Besoin d'aide ? Un point d'écoute et d'accompagnement social tous les premiers mardis du mois, à partir de 14h30, sur RDV, en mairie, Mme Françoise BEROD de Baujé, formée au travail social, vous accueille (bénévolement).

Avec elle vous trouverez :

Une aide aux démarches administratives pas toujours évidentes.

Une information sur vos droits

Une mise en relation avec des professionnels si nécessaire

Une aide à la rédaction des courriers.

Prise de RDV en mairie, Tel : 04 75 66 74 30 ou 39.

Mel : Secretariat-gluiras@orange.fr

Art thérapie

À partir de septembre, Françoise BEROD proposera, à titre professionnel, salle des associations à la Fargatte, son atelier d'art thérapie et d'accompagnement social individualisé. Pour toutes informations :

Tel : 04 75 30 34 62 ou 06 30 27 21 09. Mel : fberoud@hotmail.fr



Déclaration annuelle de ruches : Du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,



Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre 2017)

Vie municipale

ÉCOLE : Olympiades



Toujours le même succès pour cette manifestation sportive qui réunit chaque fin d'année les écoles du réseau (Beauvène, Marcols les Eaux/ Albon, St Pierreville, St Julien du Gua, St Etienne de Serres et Gluiras) autour d'épreuves d'athlétisme. Cette année, Marcols les Eaux accueillait organisateurs et participants au camping, lieu parfaitement adapté aux activités proposées aux enfants. Merci aux responsables du Club Omnisport des Châtaigniers, cheville ouvrière de cette rencontre.

Repas de fin d'année scolaire à la cantine

Quelques élus, les employés communaux, les parents, ont répondu à l'invitation de la « cantinière » Véronique Garnier pour partager, avec les enfants, le dernier repas de l'année scolaire.

Une quarantaine de convives a pu, encore une fois, apprécier les bons petits plats de Véronique.



SARL. HAVOND Mickaël GENTON Ludovic
 06 99 01 48 95 M. Havond
 06 31 38 78 23 L. Genton
 Pcs - 07 90 CLIRAS - 04 75 29 28 82
 sa@havondgenton@aol.com

MAROQUINIER RESPONSABLE & DURABLE
www.sis-fr.com
 (+33) 3 81 43 23 11

SARL VIALLET
 Mobile : 06.80.85.14.97
 Tél : 04.75.65.48.26
 07990 Cluiras
 Alagny

- Maçonnerie Générale (neuf & rénovation)
- Couverture & Charpente
- Double vitrage

Email : entrepriseviallet07@aliceadsl.fr

Vie municipale

Voyage de fin d'année à Boucieu le Roi



Le matin, visite de ce village de caractère et chasse au trésor avant un repas au restaurant. L'après-midi descente des gorges du Doux en vélo rail et retour en « Micheline ». Toute notre petite communauté scolaire est revenue ravie de cette journée.



Fête de l'école

Le 23 juin, le Sou des Ecoles avait organisé sa traditionnelle fête de fin d'année. Un temps pour présenter les travaux réalisés par les enfants en classe ou durant les TAP. Les productions de l'atelier de dessin, la chorale des plus petits et la production théâtrale des plus grands (qui ont travaillé durant 7 séances de TAP avec Eva de la compagnie des chimères), ont réjoui le public.

Ensuite parents et amis se sont retrouvés autour du buffet pour savourer tartes et grillades. Un bon moment de partage et d'échange toujours aussi agréable.

Rythmes scolaires : retour à la case départ !

Retour à la semaine de 4 jours pour l'année scolaire 2017/2018. Suite au récent décret du Ministère de l'Education Nationale, le choix est laissé aux communes et aux conseils d'école de revenir à la semaine de 4 jours. Les parents et les enseignants de notre école étant favorables à un fonctionnement sur 4 journées, c'est ce rythme qui sera en place à la prochaine rentrée.

Même si je ne suis pas convaincu que ce soit la meilleure décision pour les enfants, je laisse aux principaux concernés leur libre choix. D'autant plus aisément que cela générera environ 3 000€ d'économies pour la commune qui n'aura plus la charge des TAP.

Espérons que l'accueil de loisirs de la CAPCA se mettra en place le mercredi afin que les enfants, dont les parents ne sont pas libres, ne soient pas totalement désœuvrés sur cette plage de mercredi.

Futurs chantiers communaux

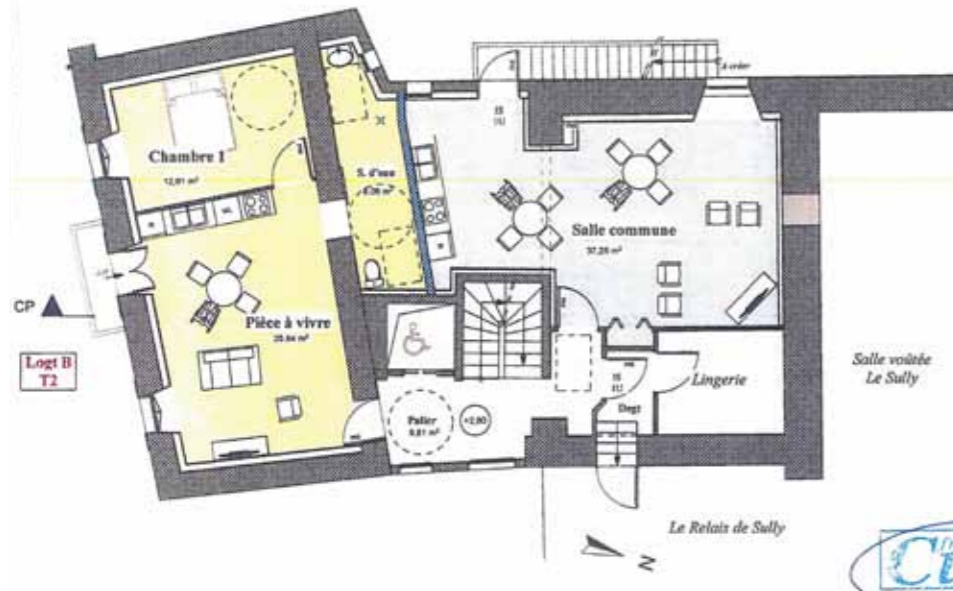
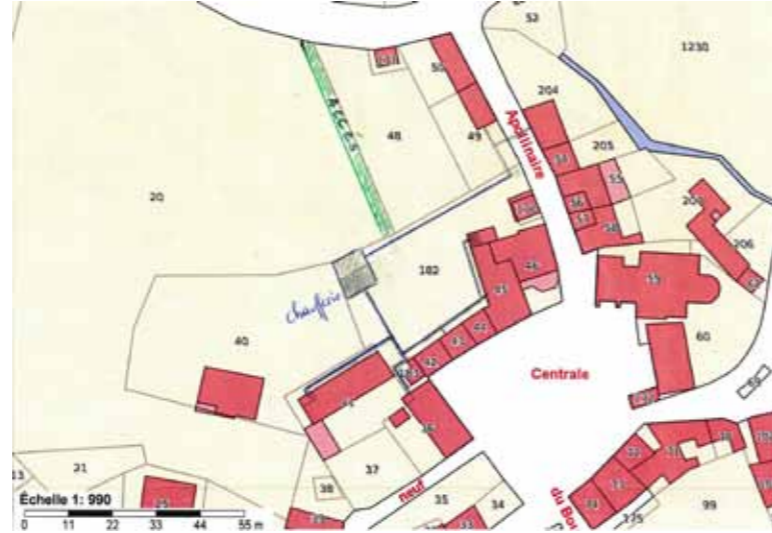
Chaufferie collective : le projet est lancé

Avec l'excellente nouvelle de l'attribution d'une subvention de 70 000 € par le Département, le plan de financement est bouclé. Cette subvention vient s'ajouter à celles déjà acquises, à savoir, 77 957 € de l'Etat (fonds de soutien à l'investissement local), 15 000€ du Député pascal Terrasse (enveloppe parlementaire) et 54 000 € de la Région. Avec 216 957 € pour un investissement chiffré à 355 000€ nous atteignons 61% de subvention sur ce projet, un excellent ratio par les temps qui courent.

Le projet est donc lancé. C'est le Cabinet COSTE de Valence, une référence en matière de chaufferie collective à bois déchiqueté, qui s'est vu attribuer le marché de maîtrise d'œuvre. Par ailleurs pour la maîtrise d'ouvrage, le SDE 07 nous accompagnera de son expertise.

Le plan ci-contre, vous donne un aperçu du réseau de chaleur qui desservira les bâtiments communaux (11 logements en plus de la mairie et du relais de Sully), mais aussi deux particuliers qui souhaitent être raccordés : l'ancienne école et la maison Ressler.

Avec ce projet, la commune poursuit son engagement dans la transition énergétique. Cet engagement devrait encore se confirmer avec l'installation, par les Centrales Villageoises, de panneaux photovoltaïques sur le toit de la nouvelle école et la régulation de l'éclairage public.



Résidence pour personnes âgées autonomes

Même si nous n'avons encore aucun retour des diverses demandes de subvention, ce projet est lui aussi sur les rails. Le permis de construire vient d'être validé par le service d'urbanisme de la CAPCA. Le maître d'œuvre François CUCHE termine les plans d'exécution qui permettront de lancer le marché public d'appel d'offres pour l'attribution des divers lots. Les ordres de service devraient être envoyés début novembre et les travaux débuter dans la foulée. Ci-contre le plan d'un des appartements type T2 situé au niveau de la salle commune donne une idée de ce qui va être réalisé.

Révision du PLU :

enquête publique reportée en janvier 2018

La révision du PLU prend du retard, c'est le moins que l'on puisse dire ! Ce n'est en aucun cas imputable aux élus du conseil municipal membres de la commission qui sont toujours disponibles pour les réunions d'analyse des travaux du bureau BEAUR en charge de cette révision.

Il est vrai que les procédures sont très lourdes. L'évaluation environnementale conduite par le cabinet ECOTER se termine tout juste.

Pour sa part, notre adjointe Marie Laure Courthial, a terminé le repérage des hameaux présentant des bâtiments susceptibles de changer d'affectation (photos + plan cadastral). Un courrier a été envoyé aux propriétaires concernés par cette éventualité afin qu'ils puissent indiquer leurs éventuels projets.

Je rappelle qu'en tout état de cause une réduction drastique des surfaces constructibles est incontournable. Le développement de la commune passera donc inévitablement en grande partie par la réhabilitation de certains bâtiments encore disponibles dans nos hameaux.

Les prochaines étapes :

- Fin août : envoi des repérages définitifs des hameaux à Madame Barneron (BEAUR)
- ECOTER termine l'évaluation environnementale
- Le 20 septembre : validation du projet en Conseil Municipal

Après l'arrêt du projet en CM le dossier part en consultation (durée prévisible 3 mois) dans les différents services des « personnes publiques » obligatoirement associées à cette révision.

A savoir :

- Services de l'Etat
- Chambres d'agriculture, du commerce et de l'industrie
- Conseil Régional et Conseil Départemental
- Parc Régional des Monts d'Ardèche
- Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche
- Communes limitrophes
- Commission départementale des espaces naturels et forestiers

C'est seulement ensuite que l'enquête publique pourra avoir lieu. Prévision Janvier 2018. Elle est ouverte pour 1 mois et vous serez enfin invités à venir présenter vos remarques, vos contestations, etc... au commissaire enquêteur nommé par le Préfet.

La dernière vérification du PLU aura donc lieu en mars 2018 avant publication et adoption définitive par le conseil Municipal. Le nouveau PLU devrait être applicable à partir de juillet 2018.

Les travaux sur la commune

Ballet des débroussailleuses

Après les pluies de printemps et la chaleur actuelle nos employés communaux ne savent plus où donner de la débroussailleuse. Cimetières, périmètres de protection des captages, espace tennis, théâtre de verdure et aire de camping car à l'Hermet : pas loin d'un hectare à tenir nettoyé. Par ailleurs, c'est l'entreprise Valette qui a passé l'épaveuse sur nos bords de voies communales. Une soixantaine d'heures pour traiter les 50 km.

Four à pain/barbecue

À l'extérieur de la salle des fêtes vous pourrez admirer le travail de Vincent aidé par Antoine pour la maçonnerie, de Joël Viallet pour la confection du four et d'Yves Courthial pour la charpente et la couverture.

Cet ensemble est à votre disposition pour vos fêtes familiale et/ou entre amis. L'utilisation est gratuite mais nécessite une réservation en mairie afin de vérifier la disponibilité des installations. Une inauguration est prévue le vendredi 28 à 19h, vous y êtes invités.

Voirie programme 2017

Après avoir terminé la réfection des routes départementales desservant la commune, l'entreprise Eiffage va pouvoir réaliser les sections de voies communales prévues au programme 2017 : La Ribeyre, Mours, Chapelèche, Grand Chemin, Bois de Geyx, Bellevue et Fougères. Les Goudronneurs Ardéchois, auront comme l'an passé la charge du rebouchage des ornières apparues cet hiver.

L'Hermet : suite à la vente de l'ensemble immobilier hérité de l'ex CC des Châtaigniers et de 3 terrains, nous allons enfin pouvoir achever la voirie et remplir les engagements communaux vis-à-vis des habitants de ce nouveau hameau.

sarl SOUCHE
LOCATION MATERIEL BTP
AGREGATS - LIVRAISON
Les Bruas
07360 Les Ollières-sur-Eyrieux
04 75 30 66 82
06 72 00 39 04

Cuisine Régionale à base de produits frais du terroir
Gibiers - poissons selon saison
SabarotX
Tél. 04 75 66 60 08 - Fax : 04 75 66 62 24
charles-andre.sabarot@orange.fr
Saint pierre-ville 07190

GA ANTHONY MOINS
Les Goudronneurs Ardéchois
Accès et abords de villas - Voiries communales
Parkings - Constructions routières...
07360 St Michel de Chabrillanoux
06 67 17 28 15
www.goudronneurs-ardechois.fr

FRECHET
BLONDE
FRECHET BOISSONS
EURL 07360
Quartier voûte 07360 Les Châtaigniers
Tél. 04 75 66 07 07 / Port : 06 08 93 66 91

PLOMBERIE
Sylvestre Ranc
645, route de Charensol
07190 Saint-Sauveur-de-Montagut
Tél. 04 75 65 44 67

Vie municipale

Commémoration du 8 mai 1945



Une quarantaine de personnes se sont retrouvées devant le monument aux morts pour cette cérémonie du souvenir. Après lecture du message du Secrétaire d'état en charge des Anciens Combattants et de la Mémoire, le maire a tenu à souligner l'importance de ce moment de Mémoire qui nous rappelle que le 8 mai 1945 est le point de départ de l'aventure de la construction européenne dans la Paix. Construction qui, encore aujourd'hui, est au cœur du débat. Il a aussi rappelé que c'est la solidarité des peuples qui est venue à bout de la barbarie et que nombre d'étrangers n'ont pas hésité à donner leur vie pour venir défendre notre liberté.

Après ce message, Julia et Chloé, deux enfants du village ont, au son de la Marseillaise, déposé la traditionnelle gerbe au pied du monument aux morts. Ce moment de souvenir s'est prolongé par le verre de l'amitié autour de la fontaine, sur la (bien nommée) Place de la Liberté.



Le 4ème « Pibou » du conseil municipal

Samedi 1er juillet, ce désormais incontournable rendez-vous du début de l'été, continue à séduire parents et amis du conseil municipal puisque 120 adultes et une quinzaine d'enfants étaient présents pour partager ce moment et savourer la tout aussi traditionnelle paëlla. Après l'apéritif offert par le conseil municipal, c'est un tilleul qui est venu rejoindre le 1er « pibou » planté en 2014. Ce 4ème arbre symbolique était offert par Elisabeth Beudot, élue en janvier pour remplacer notre regrettée Georgette.

L'équipe municipale (renforcée) a, comme à l'accoutumée, assuré le service des convives. L'accordéon de Christian Bois a apporté la note musicale indispensable à ce moment festif. Cartes et pétanque ont ensuite permis de prolonger l'instant tout au long de l'après midi. Rendez vous est d'ores et déjà pris pour le samedi 30 juin 2018 afin de planter un 5ème « pibou ».

Les stagiaires IMDERPLAM à Gluiras

Tout juste devenue propriétaire de notre ancienne école, Nathalie Havond n'a pas tardé à faire découvrir notre commune à ses stagiaires. Nathalie est directrice adjointe de l'école IMDERPLAM, installée à Montpellier. Cette école réputée propose des formations à la connaissance et à l'utilisation des plantes médicinales. La solide équipe pédagogique rassemble, médecins spécialisés dans le domaine, pharmaciens, thérapeutes, botanistes, biochimistes, nutritionnistes, agriculteurs spécialisés dans la production de plantes médicinales... Toutes les formations proposées incluent des stages sur le terrain. C'est ainsi que 22 stagiaires venus de tous horizons et de diverses régions ont pu découvrir notre commune et la richesse de la flore des Boutières. Après l'acquisition de quelques bases botaniques ils ont pu se lancer dans la fabrication de divers produits garantis « bio ». Sur la commune voisine de Beauvène, la visite de l'exploitation de Nolwen et Georges fut un des temps forts de cette semaine de stage. Tous ces passionnés de botanique médicinale se sont montrés ravis de leur séjour et pour certains se sont promis de revenir. On ne peut que remercier Nathalie Havond pour cette mise en avant de la commune qui peut se découvrir un avenir dans le domaine de la botanique médicinale.

Communiqué



2e Fête de la Fraternité citoyenne !

Solidarité, Citoyenneté, Fraternité, ... autant de nos valeurs que l'association EYRIEUX SOLIDARITÉ des communes du Pays d'Eyrieux aux Serres, portera à nouveau cette année pour sa 2e édition de la Fête de la Fraternité citoyenne. Elle se déroulera le **samedi 23 septembre 2017**, avec pour commune d'accueil cette année les Ollières sur Eyrieux, et l'appui des acteurs locaux (écoles, associations locales, ...).

Au programme : Matinée portes ouvertes au « 1er Jardin partagé » des Ollières, puis de 13h30 à minuit, entre la place de la Gare et la salle du Tissage, une grande fête citoyenne qui réunira et où se produiront toutes les générations.

Gratifieria, stands associatifs, animations pour enfants, mur d'expression, scène ouverte, chanteurs, musiciens, point d'étape et présentation des « projets citoyens 2016 » (Transport Solidaire, Jardins Partagés, Accueil, etc), lancement de nouveaux projets pour mieux vivre dans nos vallées, repas partagé le soir (chacun apporte un plat pour 4 personnes), soirée musicale avec l'Harmonie « LES ENFANTS DE L'EYRIEUX », un concert de « QUARTIER DU VENT » et soirée dansante !

C'est avec grand plaisir qu'EYRIEUX SOLIDARITÉ, pépinière de projets citoyens, vous invite toutes et tous à venir partager et soutenir sa démarche et sa passion.

EYRIEUX SOLIDARITÉ, l'éveil et l'engagement citoyen !

eyrieuxsolidarite@gmail.com

<http://www.eyrieuxauxserres.fr>

Contact : 06 70 60 51 02



Vie de la CAPCA

La CAPCA vote son budget

En avril et comme toutes les collectivités, la CAPCA a voté son imposant budget : 30 M€ en fonctionnement et près de 16 M€ en investissement uniquement pour le budget principal.

Les recettes fiscales (ménages et entreprises) représentent 16 M€. Les dotations de l'Etat se situent elles, à presque 4 M€.

Les principaux investissements : plus de 5.5 M€ pour les voies douces Payre/Via Rhôna et Dolce Via (50 000 passages l'an passé !). 1 M€ pour le port fluvial du Pouzin et autant pour le théâtre de Privas. 0.6 M€ pour le programme 2017 de développement de la fibre optique. Les services à la population bénéficieront de pas loin de 2 M€.

Parmi les budgets annexes, le budget assainissement est le plus conséquent : avec 13.5 M€ au total dont 6 M€ en fonctionnement et 7.5 M€ en investissement.

Théâtre Privas Centre Ardèche

Désormais sous compétence de la CAPCA, les abonnements pour la saison 2017/2018 sont en cours.

Office de Tourisme

Le nouveau directeur, Jean-Marc FOGNINI, est installé depuis avril. Il a une longue expérience des métiers du tourisme avec, entre autres, la direction de l'OT d'Aix les Bains.

C'est un amoureux de l'Ardèche. Pour la CAPCA, sa mission sera de développer une véritable économie touristique en lien étroit avec l'ensemble des professionnels du territoire.

Le site Internet de l'Office de Tourisme commence à prendre tournure. N'hésitez pas à le consulter et à en parler autour de vous. Le logo de l'OT de la CAPCA veut caractériser l'identité du centre Ardèche



Points d'accueil de l'OT

Ils sont à la disposition du public à Privas, Vernoux, Les Ollières et La Voulte. L'été s'y ajoutent Chalencon, Beauchastel et St Sauveur de Montagut. Vous y trouverez toutes les informations ainsi que le guide 2017.

Accueil de loisirs de la CAPCA



Pour la session de printemps 5 enfants (Gabin Maëlie, Théo, Ambre et Manon) étaient inscrits. Chaque jour une navette assure le transport vers le Moulin et Les Ollières sièges de l'accueil intercommunal de la CAPCA.

Pour cet été, l'accueil fonctionne depuis le 10 juillet et jusqu'au 4 août. Ambre, Manon, Gabin et Maëlie profitent des diverses activités proposées : Baignade à Eyrium ou Fontugne, vélo sur la Dolce Via, mini camp à Usclade et Rieutord pour les plus grands...

Vie associative

Avec Anim'Gluias Fête de la musique

L'arrivée de l'été a été dignement fêtée par une belle soirée organisée par Anim'Gluias. La partie musicale était en charge des DJ « les Intemporels » qui ont œuvré jusque tard dans la nuit.

La surprise de cette édition fut sans aucun doute le magnifique feu d'artifice tiré vers 22h30... en musique, par Gilles Ferrand, artificier agréé résident à Baujé.

Prochaine manifestation de cette dynamique association, la soirée Karaoké du 16 septembre.



Du côté du Comité des fêtes Bernard DUMAS au théâtre de verdure

Jeudi 13 juillet, au théâtre de verdure à l'Hermet, le Comité des fêtes proposait une soirée chanson française.

Douceur estivale, buffet buvette : une quarantaine de personnes a pu apprécier le répertoire de Bernard Dumas qui a parcouru avec talent les grands titres du répertoire français mais aussi fait quelques escapades du côté des cousins québécois.

Prochaine manifestation : le 31ème festival fin octobre.

Nouvelles brèves

Piègeage interdit

Un chat pris dans un piège à mâchoires près du village.

Il semble nécessaire de rappeler que cette pratique est interdite. Plainte a été déposée et 30 millions d'amis informé de la démarche s'est saisi de l'affaire...

Obligation de débroussaillage

En cette période de sécheresse et malheureusement d'incendie, il convient de rappeler l'obligation de débroussaillage, sur une bande de 50m, autour des habitations. Le non respect de cette règle au-delà de mettre en péril le voisinage, est passible d'amende.

Avec Les Légrémiss : Trail des châtaigniers



Organisé le samedi 22 avril, par l'association Les Légrémiss, ce trail a, une nouvelle fois, été une grande réussite !

Coureurs, partenaires, sponsors et bénévoles, ont contribué à faire de cette manifestation, une joyeuse fête de la course à pied en Centre-Ardèche. On peut les remercier pour cette mise en valeur de notre territoire.

124 coureurs (85 sur le 25 km et 39 sur le 12.6 km) ont participé à cette 6ème édition, c'est 20% de plus que l'an dernier. Les organisateurs espèrent poursuivre cette progression tout en gardant le caractère convivial qui permet à tous, sportifs ou simples spectateurs, d'échanger et de se retrouver avant ou après la course. Une soixantaine de randonneurs ont pu, eux aussi, profiter d'une partie du tracé.

Un record qui tombe : 2h01 sur le 25km ! Un temps désormais à battre. Bravo à Fabien MERCHAT de St Priest.

Des parcours très appréciés par les coureurs, à la fois techniques et « roulants », ils ont permis de découvrir ou redécouvrir nos magnifiques paysages : de la châtaigneraie au plateau ardéchois en passant de l'hiver finissant à 1 000 m d'altitude, au printemps épanoui en fond de vallée.

L'ambition de l'association est de rassembler autour de la course à pied et du mouvement en général, toutes les personnes de bonne volonté, c'est pourquoi, en marge des épreuves sportives, elle invite tous les ans des témoins de ce besoin universel de bouger juste pour la satisfaction de dépasser ses limites. Cette année, des personnes atteintes de la maladie de Charcot (SLA), nous ont fait part de leur difficulté à se mouvoir et de leur capacité à surmonter cette maladie invalidante.

Merci à elles de nous avoir fait partager leur émotion et leur courage.

Tous les bénévoles, soutenus (entre autre) par la municipalité, espèrent avoir répondu à vos attentes et, comme rien n'est jamais parfait, ils comptent sur vous pour aider à corriger ce qui vous a paru à améliorer. Merci de leur faire part de vos remarques et suggestions.

Mieux qu'un long discours, les photos et la vidéo installées sur le site internet du trail, vous diront le plaisir des participants et la reconnaissance des organisateurs : <http://www.trail-chataigniers-ardeche.com>.

Rendez-vous à Gluiras, le dimanche 22 avril pour l'édition 2018

Ronde des fours



A peine remis de l'organisation du Trail des châtaigniers, les bénévoles de l'association se sont plongés dans la préparation de cet autre événement phare qu'est la ronde des fours.

792 participants ! Une fois de plus, celle-ci a rencontré un franc succès.

Et pourtant ce lendemain d'élection et ce matin froid avec son ciel menaçant, auraient pu décourager les participants. Dès 8 heures du matin les premiers randonneurs étaient au rendez-vous du 1er four pour prendre leur petit déjeuner (pain cuit au four à bois, confitures) avant d'entamer 12 km de balade (550 m de dénivelé) par monts et par vaux. Les menaces météorologiques se sont vite dissipées et, en fin de compte, le temps s'est même révélé idéal pour randonner.

Sur le parcours, 2 autres fours proposaient un ravitaillement à base de produits locaux : pommes de terre, caillettes, « tabouro » à Margier, pains-pommes et flan à la Ribeyre.

L'activité s'est déroulée à la satisfaction générale, comme l'ont témoigné de nombreux randonneurs dont certains sont devenus des fidèles de la Ronde des Fours. Un couple a même montré la série complète de leurs pass-randos depuis 2010... Des fans !

Comme chaque année, la super équipe de bénévoles a tout donné pour faire de cet événement une réussite. Signalons tout particulièrement l'aide merveilleuse de Bernard Ambert et Jean Seignovert, nos deux boulangers à la retraite qui, depuis des années maintenant, apportent leur savoir-faire et leur bonne humeur pour nous offrir leurs délicieux pains cuits au feu de bois.

Indiscutablement, une belle vitrine pour notre commune. Un énorme merci à tous et à l'année prochaine pour la 9ème édition.



Informations pratiques ...

Horaires Bibliothèque :

Jeudi de 15h à 17h

samedi 10h/12h

(s'adresser à l'APC en cas d'absence).

Fermeture exceptionnelle le jeudi 17 août

Horaires Mairie :

Ouverture au public, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h15 à 11h45.

Horaires Agence Postale Communale :

Accueil du public : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi entre 9h20 et 11h40

Encombrants : :

S'inscrire en mairie

(ce service qui comme tout service à un coût, est exceptionnel, si vous pouvez assurer le voyage à la déchetterie ce sera une économie pour la collectivité)

Mairie de Gluiras

Tél: 04 75 66 74 30

www.mairie-gluiras.fr

Courriel : mairie-gluiras@wanadoo.fr

Directeur de publication : Marc Tauleigne

Comité de rédaction : municipalité de Gluiras

Crédits photos : Géraldine Courthial, mairie

Graphisme : GRAPHÉOL

Impression : Municipalité de Gluiras

Agenda

Mardi 25 juillet :

Réunion de quartier à Chalan, chez Yann Vinson, pour le haut de la commune

Mercredi 26 juillet :

Réunion de quartier à La Fargatte, salle des associations (ancienne école), 18h30

Dimanche 13 août :

À partir de 11h, à Moulancher, fête de la moisson.

À midi repas sous chapiteau. Sur le site, exposition et démonstration de machines et de métiers anciens. Moisson et battages à l'ancienne. Le soir, soupe aux choux à partir de 18h30.

Lundi 14 août :

Nuit des étoiles avec les Légrémiss, planétarium de l'Arche des Métiers, au temple à 18h, puis pique-nique et observation des étoiles à La Grangette (St Genest lachamp)

De septembre à décembre quelques prévisions, dates à confirmer, voir affichages divers ou téléphoner en mairie.

Samedi 16 septembre :

Soirée Karaoké par Anim'Gluiras

Samedi 23 septembre :

Goûter organisé par « Ensemble et Solidaires »

Samedi 14 octobre après midi et soirée :

L'AJAFE, dans le cadre des Castagnades, organise « l'espeyade » et un repas « châtaigne » Poursuite de la fête à St Pierreville le dimanche

28 et/ou 29 octobre:

31ème Festival International organisé par le CDF (à confirmer)

Samedi 04 novembre à partir de 19h30 :

Le CCAS organise un repas choucroute au profit du Noël des enfants et des seniors

Samedi 18 novembre à partir de 19h00 :

Soirée théâtre du CCAS (à confirmer)

Samedi 02 décembre :

LOTO du Sou des écoles (à confirmer)

Samedi 16 décembre :

Repas des seniors et Noël des enfants

Vendredi 22 décembre :

« le jour le plus court » festival du court métrage avec le Comité des Fêtes

Dimanche 31 décembre :

Randos des farasses avec les Légrémiss et réveillon avec Anim'Gluiras



Pompes funèbres - Marbrerie Sarl EDMOND VABRES Père et Fils

À votre service
24 h/24 - 7 J/7

www.vabres-edmond.fr

- Pose de monument
- Organisation obsèques
- Transport de corps toutes distances avec ou sans mise en bière
- Accès chambre funéraire

ST-JEAN-DE-MUZOLS
17, rue Zéphirin (face centre des villes) - TEL. 04 75 06 60 57

GUILHERAND-GRANGES
303, rue Marc Seguin - TEL. 04 75 40 84 00

SAINT-PÉRAY
18, rue de la République - TEL. 04 75 40 35 92

Repreneur de la SARL VALLA 14, grande rue, St Sauveur de Montagut
TEL : 04 75 66 25 70 ou 04 75 66 25 87

Rémy à tout prix ! Chef à domicile
06 03 18 42 69 - 06 18 99 62 66
remypenalzo@hotmail.com
<https://www.facebook.com/remyatoutprix>

**Rémy à tout prix!**
Chef à domicile